



Conseil économique et social

Distr. générale
16 décembre 2004
Français
Original: anglais

Commission de statistique

Trente-sixième session

1^{er}-4 mars 2005

Point 4 d) de l'ordre du jour provisoire*

**Statistiques économiques : statistiques
du commerce international de services**

Rapport de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international de services

Note du Secrétaire général

Comme la Commission de statistique l'a demandé à sa trente-cinquième session^a, le Secrétaire général a l'honneur de lui transmettre le rapport de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international de services, qui lui est présenté pour information.

* E/CN.3/2005/1.

^a *Documents officiels du Conseil économique et social, 2004, Supplément n° 4 (E/2004/24), chap. I, sect. A, par. 1.*



Rapport de l'Équipe spéciale du commerce international de services

I. Introduction

1. L'Équipe spéciale du commerce international de services s'est occupée ces deux dernières années des problèmes qu'elle avait évoqués dans son rapport précédent à la Commission (E/CN.3/2003/15) et a suivi la suggestion de cette dernière tendant à centrer ses travaux sur la qualité des données. Il s'agissait pour l'essentiel a) d'encourager l'utilisation du *Manuel des statistiques du commerce international des services*, notamment en mettant au point des instructions pour la compilation et en contrôlant la qualité des données; et b) de définir un schéma statistique pour mesurer le mouvement des personnes physiques fournissant des services [Mode 4 de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS)].

2. L'Équipe spéciale participe également à la révision en cours des grands schémas et classifications économiques pour les aspects ayant trait au commerce des services, notamment à celle de la cinquième édition du *Manuel de la balance des paiements* du Fonds monétaire international (FMI) et, lorsque la révision sera chose faite, prévoit une modeste mise à jour du *Manuel des statistiques du commerce international des services*. On trouvera exposés ci-après les progrès obtenus par l'Équipe spéciale et son sous-groupe technique chargé d'étudier le mouvement des personnes physiques, ainsi que de leurs projets d'avenir.

II. Activités de l'Équipe spéciale

A. Coordination

3. L'une des responsabilités de l'Équipe spéciale consiste à coordonner les activités consacrées au commerce international de services par différentes institutions internationales, ainsi qu'à informer la collectivité des usagers des faits nouveaux touchant ce domaine des statistiques. Le site Web récemment rénové de l'Équipe spéciale (en anglais), qui est logé et géré par la Division de statistique de l'ONU (<<http://unstats.un.org/unds/tradeserv>>) joue un rôle important en ce sens, faisant office de centre de documentation sur les statistiques du commerce international de services, d'où l'on peut diffuser et mettre en commun l'information. On y trouve le *Manuel des statistiques du commerce international des services*, des documents de formation, une liste des réunions passées et futures, mais aussi des communications sur le sujet, archivées électroniquement. L'Équipe spéciale entend également lancer un bulletin d'information sur les statistiques du commerce international de services, qui sera coordonné et rédigé par la Division de statistique de l'ONU.

B. Promotion de l'utilisation du *Manuel des statistiques du commerce international des services*

4. Depuis la première publication du Manuel, en 2002, l'Équipe spéciale s'est donné pour grand objectif de promouvoir dans les pays l'application des recommandations qui y figurent. Pour cela, elle a convenu de mettre au point des instructions de compilation, de surveiller l'application et la qualité des données, de coordonner la coopération technique, d'élaborer un module de formation, et de coordonner les collectes de données réalisées par les organisations internationales.

1. Instructions de compilation

5. L'Équipe spéciale avait fait de la mise au point d'instructions de compilation des statistiques du commerce international de services une des priorités de son travail. Lors de sa réunion de septembre 2004, l'Organisation mondiale du tourisme lui a présenté une version révisée d'un module d'instructions pour la compilation des statistiques de voyage entrant dans la balance des paiements, qui visait aussi à tirer parti de synergies possibles avec la collecte de données sur le tourisme international.

6. Il a été proposé, ce que l'Équipe spéciale a accueilli avec satisfaction, de préciser dans un tableau de transition les différences conceptuelles concernant les statistiques du tourisme que l'on constate entre le *Manuel de la balance des paiements* (cinquième édition), le compte satellite du tourisme et les schémas connexes; ce sera un point de l'ordre du jour de sa prochaine réunion.

7. Le *Manuel de la balance des paiements* étant en cours de révision, on ne sait pas encore ce que seront les prochaines recommandations concernant les voyages, de sorte que l'Équipe spéciale a convenu de différer le débat sur les instructions de compilation jusqu'à ce que l'incertitude soit levée.

2. Surveillance de l'application du *Manuel des statistiques du commerce international des services* et de la qualité des données

8. Une étude de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) exposant les progrès de l'application du Manuel, où il était question aussi de la qualité des données, qui était brièvement évaluée, a été présentée en octobre 2004 au Comité de la balance des paiements du FMI. Le questionnaire de l'Office statistique des Communautés européennes (Eurostat) et de l'OCDE sur la validité des méthodes, qui parle de la manière dont il est rendu compte du commerce dans la balance des paiements, a été adressé en 2003 à une quarantaine de pays, dont une trentaine a déjà répondu. On a commencé à analyser les réponses, ce qui livre une information fort utile.

3. Coordination de l'assistance technique

9. C'est l'usage habituel de l'Équipe spéciale de faire connaître les réunions et séminaires d'assistance technique à venir sur le commerce des services, afin d'éviter les doublons et de combiner lorsque c'est faisable des ressources qui restent rares. Ces informations, centralisées par le FMI, sont affichées sur le site Web de l'Équipe spéciale. On trouvera dans le tableau ci-après quelques-unes de ces manifestations récentes et à venir.

<i>Lieu d'accueil</i>	<i>Dates</i>	<i>Sujet</i>	<i>Institution responsable</i>
Centre d'études financières avancées	17 et 18 novembre 2004	Surveillance des services pour les statistiques entrant dans la balance des paiements	FMI
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale	14-17 décembre 2004	Commerce de services	Division de statistique de l'ONU, FMI, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)
Communauté des Caraïbes (CARICOM)	Premier trimestre de 2005	Statistiques du commerce des services	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)/CARICOM

10. À la demande de la Banque mondiale, l'Organisation mondiale du commerce a mis au point avec le concours de l'Équipe spéciale un module de formation sur les statistiques du commerce international de services. Il a été testé, a suscité des réactions favorables et été affiné en 2004 lors de sept séminaires en Europe du Sud-Est; il est désormais disponible sur le site Web de l'Équipe spéciale.

4. Collectes de données des organisations internationales

11. L'Équipe spéciale coordonne les collectes de données des institutions internationales qui ont trait au commerce de services, afin qu'il y ait le moins possible de redondances. On indique ci-après les faits récents et les projets. Le FMI collecte à titre bénévole les éléments de la classification élargie des services de la balance des paiements concernant le commerce des services, dans le cadre de sa collecte des données de la balance des paiements. Eurostat a désormais une nouvelle réglementation (2004) en vertu de laquelle les données sur le commerce des services sont collectées selon la classification élargie, et met au point une règle visant les statistiques du commerce des filiales étrangères (FATS), qui seraient à collecter pour les filiales étrangères selon les catégories de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI). L'OCDE collecte et publie tant les données sur le commerce des filiales étrangères (FATS) que celles du commerce des services, par pays partenaire. La CNUCED continue à collecter des données sur les activités des filiales étrangères, y compris sur celles du secteur des services. La Division de statistique de l'ONU est en train de constituer une base de données mondiales sur les statistiques du commerce de services, ventilées par pays partenaire, par catégorie de service et mode d'acheminement; les autres données pourront y trouver leur place.

C. Révision du *Manuel de la balance des paiements* (cinquième édition) et mise à jour du *Manuel des statistiques internationales des services*

1. Examen du plan annoté du FMI pour la sixième édition du *Manuel de la balance des paiements* et des études du Groupe technique d'experts de la balance des paiements

12. Il entre dans le rôle de l'Équipe spéciale de conseiller le Comité de la balance des paiements du FMI sur les aspects concernant les services de la révision du *Manuel de la balance des paiements*. Elle a donc examiné le plan annoté du Manuel révisé, s'attachant à tout ce qui pouvait retentir sur la mesure du commerce international de services et aux questions connexes soulevées lors de la réunion à Paris les 13 et 14 septembre 2004 du Groupe technique d'experts de la balance des paiements du FMI. L'Équipe spéciale a communiqué des observations par écrit au Comité de la balance des paiements pour sa réunion de Pretoria (26-29 octobre 2004).

2. Mise à jour du *Manuel des statistiques internationales des services*

13. Une fois que le *Manuel de la balance des paiements*, et les classifications d'activités (CITI) et de produits (Classification centrale de produits, CPC) auront été révisés, et qu'on aura mis au point un chapitre prévu sur l'offre de services procédant du mouvement des personnes physiques, il faudra mettre à jour le *Manuel des statistiques internationales des services* afin d'en préserver l'utilité et la crédibilité pour les pays. L'Équipe spéciale a convenu d'un échéancier selon lequel cette mise à jour serait achevée avant la fin de 2008, pour être soumise à la Commission de statistique en 2009. En dehors des modifications tenant aux facteurs évoqués, et aux données d'expérience concrète issues de l'application du Manuel, on ne prévoit qu'une portée limitée pour cette mise à jour :

- On entamerait le travail en 2005 en revoyant la classification élargie des services de la balance des paiements, et en faisant le bilan des points qui entreraient dans la mise à jour;
- De juin à décembre 2006, l'Équipe spéciale reverrait les points à inclure dans le Manuel actualisé et élaborerait une esquisse tenant compte de la classification élargie;
- De février à juin 2007, on tiendrait des consultations sur la révision de la classification élargie et l'esquisse du Manuel actualisé;
- De juillet 2007 à mars 2008, l'Équipe spéciale étudierait les observations formulées et établirait le projet de Manuel actualisé;
- D'avril à juillet 2008, on procéderait à des consultations mondiales sur le premier projet complet de Manuel actualisé;
- De septembre à décembre 2008, l'Équipe spéciale étudierait les observations et établirait le projet définitif, qui serait présenté à la Commission de statistique en 2009.

III. Sous-Groupe technique chargé d'étudier le mouvement des personnes physiques – Mode 4

14. Le Sous-Groupe technique chargé d'étudier le mouvement des personnes physiques – Mode 4 a été créé par la Commission de statistique à sa trente-cinquième session, en 2004, pour a) définir un cadre conceptuel pour la mesure du mouvement des personnes physiques; b) élaborer des indicateurs ou des variables permettant de jauger l'impact du mouvement des personnes physiques dans le pays hôte et le pays d'origine; et c) préparer des instructions pour la collecte de données. La Division de statistique de l'ONU assure la présidence et le secrétariat du Sous-Groupe.

15. Le Sous-Groupe coopère étroitement avec les organisations internationales et les groupes d'experts en place pour concourir à la révision et à la mise à jour des normes de statistique économique, c'est-à-dire à la révision du *Manuel de la balance des paiements*, à la mise à jour du *Système de comptabilité nationale de 1993* (SCN de 1993), à la révision du compte satellite du tourisme, et à la révision des recommandations relatives aux recensements.

16. Le Sous-Groupe a tenu sa première réunion à Paris, en septembre 2004. Il a a) débattu des problèmes posés par la révision du *Manuel de la balance des paiements* et la mise à jour SCN de 1993 en ce qui concerne la mesure du mouvement des personnes physiques; b) examiné une étude de la Division de statistique de l'ONU où celle-ci proposait un schéma statistique pour mesurer le mouvement des personnes physiques; c) échangé des informations sur les activités des organisations internationales et la pratique des pays concernant la compilation de statistiques du mouvement des personnes physiques. Les minutes de cette réunion sont communiquées à la Commission comme document d'information.

17. Le schéma statistique pour la mesure du mouvement des personnes physiques devant permettre de poursuivre plusieurs objectifs, le Sous-Groupe tient à ce qu'il soit largement débattu et commenté avant qu'on n'en établisse une version définitive. Le site Web du Sous-Groupe (en anglais), qui est géré par la Division de statistique de l'ONU (<<http://unstats.un.org/unsd/tradeserv/subgroup.htm>>), aura une place de choix pour les consultations. Tous les documents des réunions et les différentes versions du document exposant le schéma statistique y seront affichés. De plus, on compte présenter ce document dans différentes instances aux fins de consultation, de manière à recueillir l'avis d'un large groupe d'experts. Il a été examiné tant à la réunion du Sous-Groupe qu'à celle du Comité de la balance des paiements du FMI, tenue à Pretoria en octobre 2004; il sera révisé compte tenu des observations recueillies. Lors de la réunion du Comité, la Division de statistique de l'ONU a été priée d'élargir le schéma statistique pour y inclure la mesure des envois de fonds.

18. Le schéma statistique pour la mesure du mouvement des personnes physiques servira de base à une annexe ou un chapitre du *Manuel de la balance des paiements* révisé, à un chapitre du *Manuel des statistiques du commerce international des services* mis à jour, et d'un document à diffuser aux négociateurs de l'Accord général sur le commerce des services.

19. Un programme de travail détaillé, comprenant des échéanciers et les tâches à accomplir par les membres du Sous-Groupe a été mis au point pour faire respecter le calendrier, ce qui permettra d'inclure la version définitive du document concernant le schéma statistique, en tant qu'annexe ou que chapitre, dans le *Manuel de la balance des paiements* révisé.